

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-SIGOLENE, dûment convoqué par Monsieur Didier ROUCHOUSE, Maire le 21 mars, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Didier ROUCHOUSE, Maire.

PRÉSENTS :

M. Didier ROUCHOUSE, Maire

Mme Jocelyne DUPLAIN, M. Henri BARDEL, Mme Ghislaine BERGER, M. Bernard BARRY, M. Guy VEROT, Mme Adeline BRUN, adjoints,

M. Yves BRAYE, M. Antoine GERPHAGNON, Mme Anne PICHON-KELLY, Mme Rose Marie ABRIAL, M. Willy BERTHASSON, Mme Adeline RASCLE, Mme Anne-Laure GUILLAUMOND (à partir de la délibération 2025_03_02), M. Philippe CELLE, M. François AKAKO, Mme Manon GOURDY, Conseillers

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme Isabelle GAMEIRO pouvoir à Mme Adeline BRUN

M. André SAGNOL pouvoir à M. Philippe CELLE

Mme Karine PAULET pouvoir à M. Didier ROUCHOUSE

M. Adrien DESSAILLY pouvoir à Mme Jocelyne DUPLAIN

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Jean-Louis LAVERGNE

M. Florent PARET

M. Hervé BONHOMME

Mme Delphine BONNET

Mme Anne-Laure GUILLAUMOND (jusqu'à la délibération 2025_03_01)

Mme Laetitia SABATIER

Mme Emilie SAGNOL

M. Matéo DUMAS-PEYRACHON

Secrétaire de séance : *Mme Ghislaine BERGER*

Objet : Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) 2025

(Délibération 2025_03_07)

VU l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) joint à la présente délibération

Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat doit avoir lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, sur les engagements pluriannuels envisagés et sur la structure et la gestion de la dette dans les 10 semaines précédant l'examen de celui-ci pour les communes ayant opté pour la nomenclature M57,

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal les grandes orientations arrêtées par la Municipalité pour la préparation du budget primitif 2025, résumées dans le Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB).

Toutes explications entendues, le conseil municipal à l'unanimité prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2025.

Membres en exercice	28
Présents	17
Représentés	4
Votants	21

Quorum	15
Abstention(s)	0
Contre	0
Pour	21

Acte rendu exécutoire après :

Dépôt en Sous-Prefecture le : 01/04/2025
et publication sur le site internet
de la Mairie le : 01/04/2025

Pour Copie conforme le : 01/04/2025
Le Maire,
Monsieur Didier ROUCHOUSE